



Le Rapide

***De la Beurivage
Municipalité de Saint-Gilles***

Judi, le 29 janvier 2026

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT 668-25

Taux de taxation et certaines tarifications connexes 2026, remplaçant le règlement 649-24

AVIS est donné par la soussignée greffière adjointe auxiliaire de la Municipalité de Saint-Gilles, que :

Lors de sa séance extraordinaire tenue le 26 janvier 2026, le Conseil de cette municipalité a adopté le règlement 668-25, règlement relatif aux taux de taxation et certaines tarifications connexes 2026, remplaçant le règlement 649-24;

- Ce règlement a reçu les approbations requises par la Loi, s'il en était;
- Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Saint-Gilles, au Québec, ce 29^e jour du mois de janvier 2026.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Cindy Morin', is written over a horizontal line.

Cindy Morin, greffière adjointe auxiliaire